

L'Ireps Grand Est, association de loi 1901 implantée sur le Grand Est, par son offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé, participe à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la santé des populations.

PROMOUVOIR LA SANTÉ : NOTRE CŒUR DE MÉTIER

La promotion de la santé s'appuie sur des stratégies complémentaires (politiques, environnementales, éducatives...) permettant aux personnes d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé : **réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs besoins** d'une part, et d'autre part, **évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci**.

Notre santé, au delà de nos connaissances ou de nos compétences, est fortement liée à **ce qui nous entoure** : le soutien dont nous disposons, les conditions dans lesquelles nous vivons et/ou travaillons, les politiques et les aides financières existantes, l'accompagnement des professionnels, l'accès aux services...

Le pouvoir d'agir et l'équité sont au cœur de la promotion de la santé.

A celles et ceux qui décident, qui financent, qui interviennent ou qui vivent sur le territoire : ensemble, nous pouvons agir pour améliorer la santé, la qualité de vie et le bien-être des personnes !

CONTACT
contact@ireps-grandest.fr
03 83 47 83 10

L'Ireps Grand Est est adhérente à la Fédération nationale d'éducation et promotion de la santé (Fnps).

NOS SERVICES

aux acteurs et actrices du milieu scolaire, de l'associatif, du secteur social, médico-social ou sanitaire, de l'entreprise, des collectivités ou institutions.



ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

par une expertise méthodologique à des dynamiques et dispositifs territoriaux, départementaux et régionaux, intégrant une réflexion sur la qualité de vie des populations :

- diagnostic, analyse de l'existant, recommandations, évaluation de dispositifs...
- dans des champs variés : santé publique, prévention, parcours de santé, autonomie, égalité des chances, insertion, protection de l'enfance...



ACCOMPAGNER MÉTHODOLOGIQUEMENT

le développement, la gestion et l'évaluation de vos projets :

- sur tous les domaines d'intervention thématiques, populationnels ou territoriaux,
- de façon ponctuelle ou progressive,
- lors d'échanges de pratiques professionnelles.



Faire une demande d'appui

www.ireps-grandest.fr / rubrique Etre accompagné-e / Notre accompagnement



DOCUMENTER ET COMMUNIQUER

en diffusant des informations, des ressources et des expériences en promotion de la santé via :

- des centres de ressources documentaires de proximité,
- des ressources bibliographiques : ouvrages, revues, rapports...
- des outils d'intervention et d'animation : mallettes pédagogiques, photos-expressions...

Base documentaire en ligne : www.ireps-grandest-doc.fr



FORMER

et contribuer au développement de vos compétences en promotion de la santé, en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient, en formation initiale et continue .



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Catalogue de formation

www.ireps-grandest.fr/se-former/nos-formations



AGIR ET COORDONNER

avec des programmes de prévention et de promotion de la santé innovants et expérimentaux :

- en cohérence avec les priorités de santé publique,
- en lien avec les besoins des territoires, les dynamiques et les acteurs locaux.



PARTICIPER AU PARTAGE ET A L'APPLICATION DES CONNAISSANCES EN PROMOTION DE LA SANTÉ

- en identifiant et recensant des actions émergentes, prometteuses et innovantes en Grand Est,
- en apportant un soutien scientifique aux acteurs,
- en diffusant des connaissances en promotion de la santé.